

AFFICHAGE DES DECISIONS PRISES PAR LE
MAIRE DANS LE CADRE DE L'ORDONNANCE N°2020-391 du 1^{er} avril 2020

N° 2020-44 :

Bon de commande N° AM200163 en date du 15 mai 2020 passé par la Ville auprès du Pressing DAYANA, 4, rue de la Gare de Cuire – 69300 CALUIRE ET CUIRE.

Objet : Confection de 1 560 masques à partir de kits

Montant : 3 744 € TTC

Caluire et Cuire, le 27 mai 2020

Philippe COCHET
Maire

